



11 décembre 2020

Communiqué du SEOD

Boécourt : le plus grand chantier du Jura

Le plus grand chantier du Jura a été ouvert au printemps 2020 et les travaux prendront fin une année plus tard. Il s'agit de l'aménagement et de l'agrandissement de la décharge du SEOD à Boécourt. La surface totale travaillée est de près de 70'000 m². Les médias ont été invités à visiter les lieux vendredi 11 décembre.

L'agrandissement de la décharge du SEOD permettra de déposer des déchets non-combustibles dans le cadre d'une solution à long terme pour les trois districts jurassiens. Il s'agit de l'unique décharge de ce type dans le canton du Jura. La durée de vie de la nouvelle décharge est prévue pour 30 ans. Le volume total de la décharge atteindra 500'000 m³, ce qui représente 850'000 tonnes de matières stockées. Les estimations actuelles portent sur 360'000 tonnes de déchets jurassiens divers, 80'000 tonnes de cendres d'incinération des sacs à ordures jurassiens (appelés mâchefers), et jusqu'à 200'000 tonnes (25% du total) d'autres résidus d'incinération qui permettront d'équilibrer le budget sans charger les finances jurassiennes. Le solde des disponibilités de la décharge sera mis en réserves.

Un soin particulier a été apporté aux aspects environnementaux. A la fin de la période d'exploitation, dans 30 ans, le site sera intégralement rendu à la nature. La forêt reprendra ses droits.

Bonne nouvelle pour tout le canton

La mise en service de cette décharge est une bonne nouvelle pour tous les acteurs communaux, régionaux et cantonaux. Les différentes orientations stratégiques du plan cantonal de gestion des déchets (2017) pourront être concrétisées grâce la nouvelle décharge du SEOD. La décharge offrira un stockage final sûr à des déchets ne pouvant être recyclés ou valorisés. Les autorisations données par le canton attestent que le site et l'exploitation prévue de la décharge répondent à long terme aux normes environnementales les plus récentes.

La décharge permettra au canton de disposer d'une infrastructure bien centrée et soutenant les transports par le rail. L'économie circulaire sera promue autant que possible, grâce à l'utilisation sur le site d'une installation de récupération de métaux de dernière génération.

La décharge s'inscrit également dans une politique concertée au niveau des cantons romands. Chaque canton ne peut disposer de l'ensemble des infrastructures nécessaires au traitement efficient et sécurisé de tous types de déchets. Il s'ensuit une judicieuse répartition des installations, ce qui permet aussi d'assurer la viabilité économique des filières et des sites.

Apport de déchets extérieurs

Le Jura exportant la quasi-totalité de ses déchets, il se devait aussi de disposer de capacités pour ses propres déchets. Il pourra reprendre les mâchefers issus du traitement des ordures ménagères jurassiennes, ces derniers étaient jusqu'ici exportés et mis en décharge hors du canton.

Le SEOD a accepté des déchets hors canton de 2000 à 2011 et a suspendu ces apports à cause de la capacité insuffisante de l'actuelle décharge ainsi que pour assurer la prise en charge des déchets jurassiens jusqu'à la

mise en service de la nouvelle décharge en 2021. Celle-ci étant bientôt en activité, des déchets extérieurs au canton seront de nouveau acceptés, au maximum à hauteur de 25% de la capacité totale.

A partir de 2023, la décharge accueillera les mâchefers (cendres) issus de la combustion des ordures ménagères jurassiennes à l'usine d'incinération de La Chaux-de-Fonds. Les sacs monteront par train dans les Montagnes et les cendres reviendront dans le Jura par les CJ également. Le résultat de ce « cycle vertueux » aura un effet financier bienvenu qui permettra aux communes jurassiennes de ne pas participer au financement de la décharge. De 2021 à 2023, dans l'attente des déchets chaux-de-fonniers, la décharge accueillera annuellement au maximum 40'000 tonnes de mâchefers provenant du canton de Genève et transportés par train. Les mâchefers seront stockés définitivement à Boécourt après traitement. Le SEOD pourra notamment récupérer les métaux ferreux et non-ferreux contenus dans les mâchefers.

La décharge de Boécourt s'inscrit complètement dans les stratégies nationales et cantonales relatives aux déchets. Les hautes exigences des différentes lois et ordonnances fédérales pourront pleinement y être mises en œuvre dans le cadre de sa construction, de son exploitation et de sa renaturation future.

Contact : Yves-Alain Fleury, Président du SEOD

079 593 39 14